

Paul entra dans l'Église catholique, avec tous ses frères anglicans de Graymoor, pour y constituer, par autorité de Pie X, la congrégation des *Friars of the Atonement, Third Order of St. Francis*, laquelle s'occupe, aujourd'hui, avec un zèle remarquable, des œuvres des missions, de la presse catholique, des conversions, etc., avec le secours d'une congrégation d'anglicanes converties, *The Sisters of the Atonement*. On sait qu'*atonement* veut dire expiation.

Il est donc remarquable de voir l'Évêque anglican du Delaware qui, il y a dix ans, déterminait, par ses avis, l'orientation vers Rome des frères anglicans de Graymoor, se détacher, à son tour, de l'anglicanisme. La lettre de démission de l'évêque Kinsman a fait sensation dans le monde anglican des États-Unis et d'Angleterre. Elle devait être discutée au cours de la convention triennale de l'Église anglicane américaine qui s'est tenue à Détroit, Michigan, au mois d'octobre dernier. Mais, s'il faut en croire les dépêches, personne ne se serait levé, au sein de la convention, pour attaquer ce brûlant sujet.

Le fait est que la lettre du Rév. Kinsman à l'“ évêque-président ” Tuttle est une mise en accusation, impitoyablement logique et parfaitement digne, de l'Église anglicane. L'évêque démissionnaire s'élève, d'abord, contre ce qu'il appelle les “ tendances dominantes ” de l'anglicanisme, lesquelles “ s'identifient de plus en plus avec ces courants d'idées et de changements qui s'éloignent de plus en plus de la précision de l'ancienne foi pour tendre vers le vague de l'Unitarianisme.” Et il dénonce la politique de compromis qui, au sein de l'Église anglicane, “ entraîne des capitulations toujours de plus en plus nombreuses de la vérité, en dépit des réveils religieux qui visent à une insistance plus énergique sur l'ancienne foi.”

Puis, entrant plus à fond dans la question de ses troubles de conscience au sujet de l'anglicanisme tel qu'il se présente à lui, aujourd'hui, l'évêque Kinsman attribue ces troubles à trois causes principales : “ la tolérance des répudiations de la foi, qui semble indiquer une absence complète de défense de la doctrine de l'Église ; la tolérance d'opinions imparfaites sur les sacrements, qui semble entraîner l'absence complète de leur usage légitime ; une théorie des ordinations, qui paraît rendre celles-ci nulles.”